



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA REGION AQUITAINE
PREFECTURE DE LA GIRONDE

CABINET DU PREFET

Bordeaux, le 11 janvier 2010

**Bureau de la
Communication
Interministérielle**

Esplanade Charles de Gaulle
33077 Bordeaux Cedex

☎ 05 56 90 60 18

📠 05 56 90 60 30

✉ communication@gironde.pref.gouv.fr

🌐 <http://www.gironde.pref.gouv.fr>

COMMUNIQUE DE PRESSE

Grands projets du Sud-Ouest (GPSO)

Les décisions du comité de pilotage GPSO du 11 janvier 2010

Dominique SCHMITT, préfet coordonnateur pour les Grands Projets du Sud-Ouest, préfet de la région Aquitaine a réuni le comité de pilotage GPSO ce jour à Bordeaux.

Etaient présents : le Président du Conseil régional d'Aquitaine, le Président du conseil régional de Midi-Pyrénées, le Préfet de la région Midi-Pyrénées, le Directeur général des infrastructures de transport et le Président de Réseau Ferré de France.

Ce comité de pilotage est une étape importante dans l'avancement des deux projets de lignes à grande vitesse Bordeaux- Espagne et Bordeaux – Toulouse.

A partir des périmètres d'étude qui avaient été arrêtés par les COPIL d'avril et de septembre 2009, **il s'agit aujourd'hui de proposer au ministre, pour les 2 lignes nouvelles, un fuseau de 1000 mètres de large environ** à l'intérieur duquel sera recherché le meilleur tracé possible dans la perspective de lancer l'enquête publique en 2011.

Après plusieurs mois d'étude et de concertation durant lesquels près de 1000 acteurs locaux, élus, techniciens, représentants des milieux agricoles et économiques, associations furent consultés au cours d'une centaine de réunions, **un tronc commun aux deux projets en sortie sud de Bordeaux a pu être défini ainsi qu'un fuseau de passage unique sur la quasi-totalité de leur parcours.**

Seul, sur une partie du projet en limite du Tarn et Garonne et de la Haute Garonne, plusieurs possibilités de fuseaux vont encore faire l'objet d'études comparatives et de concertation dans les semaines qui viennent. Un prochain COPIL examinera en mai les résultats de ces études. Il a également été demandé à RFF d'évaluer le coût des hypothèses retenues pour permettre au ministre de prendre sa décision.

Les fonctionnalités de ces lignes nouvelles ont été confirmées, en particulier les conditions de desserte des principales agglomérations, avec la réalisation de gares nouvelles à Montauban, Mont de Marsan et à Agen.

Les agglomérations de Dax et de Bayonne seront desservies, à partir des lignes nouvelles, **par les gares actuelles qui devront être agrandies et modernisées.**

Le développement de **services régionaux à grande vitesse (SR GV)**, utilisant les lignes nouvelles, notamment en Aquitaine, va s'accompagner de la **création d'haltes ferroviaires** dédiées à ces services comme dans le sud Gironde, sur la côte landaise et éventuellement à proximité de Tartas.

... / ...

Ainsi, la réalisation de ces lignes nouvelles permettra d'assurer une complémentarité entre les TGV, les TER et les services régionaux à grande vitesse pour desservir au mieux les territoires, et dans tous les cas, la connexion avec le réseau des TER devra être assuré.

Des études complémentaires seront effectuées dans le secteur de Montauban et sur le nord de la Haute Garonne à la demande des collectivités concernées afin d'apprécier la faisabilité et l'opportunité de fuseaux alternatifs à celui qui a été proposé jusqu'ici, et permettre une concertation complémentaire sur ce secteur. Les résultats seront connus avant l'été.

En outre, **le COPIL a demandé à RFF d'approfondir, avec une attention particulière la traversée du Pays Basque et des études et concertations complémentaires seront menés sur le fuseau retenu** afin de prendre en compte au maximum la questions d'environnement et de paysage, conformément aux orientations qui ont été fixées au niveau du Président de la République et du Premier Ministre

D'une manière générale, le COPIL a insisté sur l'importance des conditions de mise au point de ces tracés que ce soit, en terme de concertation en associant à cette phase d'étude les populations concernées, ou en terme d'insertion environnementale dans les secteurs les plus sensibles comme les périphéries d'agglomération, les milieux naturels protégés, les secteurs viticoles ou les zones accidentées et des paysages sensibles comme au Pays Basque, et dans certaines parties de la vallée de la Garonne.

Le COPIL a été informé de l'avancement de l'étude d'amélioration de la desserte ferroviaire du Béarn et de la Bigorre. Les scénarios envisagés font actuellement l'objet d'études comparatives approfondies qui devraient permettre de retenir une option avant l'été 2010 qui viendra s'intégrer dans la réalisation des GPSO.

La carte des fuseaux retenus par le COPIL et proposés au ministre est téléchargeable sur le site : www.gpsso.fr

Contact Presse : *Sophie BILLA*

 **05 56 90 60 18**

 **06 07 62 05 99**